

Mesdames, Messieurs les Maires,

Dans le cadre de la crise sanitaire actuelle et de la mobilisation d'ARCHE Agglo,

voici les informations ci-dessous qui ont été envoyées aux présidents d'unions commerciales, TPE du territoire, et les partenaires d'ARCHE Agglo.

Merci par avance pour votre relai d'information.

Soyez assurés de la mobilisation de la Direction de l'économie.

"En cette troisième période de confinement et de fermeture imposée, ARCHE Agglo se mobilise à nouveau aux côtés de l'économie de proximité.

Cette mobilisation se traduit par le maintien de l'aide financière de l'Agglomération en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes (FRU), la possibilité d'ouvrir leur boutique en ligne avec les chambres de commerces, la valorisation et le relai des initiatives locales et la liste des contacts utiles et d'urgence.

1/ Les aides financières mobilisables :

- **Le Fond Région Unie (FRU)** est toujours mobilisable et permet de bénéficier d'une avance remboursable pour les difficultés de trésorerie (aide de la Région Auvergne-Rhône-Alpes en **partenariat avec ARCHE Agglo**).

Une aide financière allant de 3 000 € à 20 000 € sans frais de dossier, et sans caution bancaire, à laquelle ARCHE Agglo ajoute 1 000 € de subvention (non remboursable) afin de vous aider à passer ce nouveau cap délicat.

Les éléments liés au **FRU** ainsi que l'ensemble des aides financières sont disponibles sur le site de la Région Ambition Eco :

<https://ambitioneco.auvergnerhonealpes.fr/414-mesures-d-urgence-covid19.htm>

- **L'aide TPE / FISAC ARCHE Agglo**: dans certaines conditions les dossiers d'investissements lauréats peuvent bénéficier d'un versement partiel et anticipé de la subvention votée. Vous pouvez contacter la Direction de l'Economie à ARCHE Agglo.

2/Poursuite de l'activité via le numérique

- **Vendre en ligne** : Pour les activités adaptées, nos partenaires Chambres de commerce et d'industrie de l'Ardèche et de la Drôme proposent un **site de vente en ligne** pour poursuivre activiteleur activité durant le confinement. Le coût peut être pris en charge à 100% via les aides numériques de la Région. www.enbasdemarue.fr

Contact : Animateur réseaux Enbasdemarue. T. 04 74 95 24 16 www.enbasdemarue.fr

- **Coaching numérique** : dans le cadre du FISAC ARCHE Agglo co finance des accompagnements numériques individuels effectués par les consulaires.

3/Donner de la visibilité à vos initiatives :

Depuis le premier confinement au printemps 2020, ARCHE Agglo propose de relayer les initiatives via les réseaux sociaux et le site internet de l'agglo. Nous poursuivrons donc la publication et la communication de soutien sur les réseaux sociaux comme nous l'avions fait à condition bien sûr que nous puissions disposer de **l'information par retour de mail** : economie@archeagglo.fr

Plus de 140 initiatives locales ont ainsi pu être recensées lors des deux premiers confinements.

4/ Les contacts utiles

Numéro d'urgence Aide Covid de la Région Auvergne Rhône Alpes :

0805 38 38 69 service et appel gratuits

CCI de la Drôme :

- email : covid19@drome.cci.fr
- Téléphone : 04 75 70 00

CCI de l'Ardèche :

- email : covid19@ardeche.cci.fr
- téléphone : 04 75 88 07 07

CMA de la Drôme:

- Le site internet : <https://www.cma-drome.fr/>
- Téléphone : 04 75 48 72 00

CMA de l'Ardèche :

- email : coronavirus@cma-ardeche.fr
- téléphone : 04 75 07 54 00

Par ailleurs, nos équipes ARCHE Agglo seront également présentes pour faire le point avec les entreprises qui le souhaitent sur le terrain et au téléphone :

Contacts habituels : a.skubich@archeagglo.fr ou p.loro@archeagglo.fr ou sur le mail de la direction de l'économie economie@archeagglo.fr. ou par téléphone au 04 26 78 57 41."

D'ARDÈCHE EN HERMITAGE



Direction de l'économie

T. 04 26 78 57 41

economie@archeagglo.fr

Siège social et Bureau : 3, rue des Condamines - 07300 Mauves